

Bruxelles, le 19 mai 2006

Avis aux arbitres et officiels francophones

La Commission Centrale des Arbitres en collaboration avec la Commission sportive Water-polo organise des séances de formation aux nouvelles règles de water-polo applicables la saison prochaine. Ces séances se tiendront aux dates et lieux suivants :

Le **10 Juin 2006 de 14h00 à 18h00** à la piscine de **Seraing**, 51 Avenue des Puddleurs 4100 Seraing

Le **17 Juin 2006 de 9h00 à 13h00** à la piscine de **La Louvière**, 1 rue Toisoul, 7100 La Louvière

La présence des arbitres et des officiels de water-polo à l'une de ces séances est obligatoire sous peine de ne pouvoir officier lors du prochain championnat.

Des nouvelles cartes pour les officiels ayant suivi le recyclage seront en circulation à partir de la saison 2006-2007. Les cartes d'officiel vertes ne seront plus valables.

Pierre LEDENT
Secrétaire
Commission Sportive Water-Polo